



DÉPARTEMENT : DEUX-SÈVRES
CANTON : SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
COMMUNE : LA CRÊCHE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DE-071221-13

VILLE DE LA CRÊCHE



Transmission à la Préfecture le 2.8.DEC. 2021....

Accusé réception le2.8.DEC. 2021

Acte rendu exécutoire après publication le

La Maire,
Laetitia HAMOT

2.8 DEC. 2021

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 DECEMBRE 2021

Nombre de :
- Membres en exercice : 29
- Membres présents : 23
- Suffrages exprimés : 27
- Pour : 27
- Abstention :
- Contre :

L'an deux mil vingt et un, le sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de LA CRÊCHE, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal à LA CRÊCHE sous la présidence de Madame la Maire, en suite de sa convocation en date du 1^{er} décembre deux mil vingt et un.

Présents : L. HAMOT, S. GIRAUD, M. L. WATIER, S. FAVRIOU, E. AUZURET, P. ROSSARD, S. GUILLON, M. PETITCOULAUD, D. BARANGER, L. MATHIEU, C. MORISSON ROSSARD, A. DOMIN, C. HERAUD, E. DELANEAU, C. CHEVAILLER, Y. BERTRAND, C. OMBRET, N. PILLET C. RENAUD, B. LEPOIVRE, S. GUITARD, S. DUPUIS et J. VARENNES

Excusés et représentés :

S. FORTHIN donne pouvoir à S. GIRAUD
Y. MAILLOU donne pouvoir à L. MATHIEU
L. GRELAUD donne pouvoir à E. DELANEAU
E. GUILLIOT BOZIER donne pouvoir à S. FAVRIOU

Absents :

Y TOURET
C. GARREAU

Secrétaire de séance :
E. AUZURET

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE L'HELIANTHE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de prendre connaissance des tarifs de location de la salle de l'Hélianthe à partir du 1^{er} janvier 2022.

Il est proposé une stabilité des tarifs de location à destination des associations, des particuliers et une augmentation de 3 % de l'ensemble des tarifs pour les entreprises et comités d'entreprises.

Ce point a été examiné par la Commission vie associative, éducation populaire le 24 novembre 2021 et la Commission budget, finances et prospective le 29 novembre 2021 et a reçu deux avis favorables.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs de location de la salle de l'Hélianthe ci-annexés à partir du 1^{er} janvier 2022 selon les modalités suivantes :

.../...

ASSOCIATIONS	Tarifs à compter du 1/01/2022			
	Commune		Hors Commune	
	HT	TTC	HT	TTC
1ère manifestation	229 €	274 €	510 €	612 €
2ème jour de location	115 €	138 €	255 €	306 €
2ème manifestation	322 €	387 €	510 €	612 €
2ème jour de location à suivre	161 €	193 €	255 €	306 €
Cuisine et Chambre froide	85 €	102 €	85 €	102 €
Forfait répétition/installation (4h)	85 €	102 €	145 €	173 €

NB : Les tarifs "associations" concernent uniquement les associations loi 1901 et celles reconnues d'utilité publique

PARTICULIERS	Tarifs à compter du 1/01/2022			
	Commune		Hors Commune	
	HT	TTC	HT	TTC
1ère location	346 €	415 €	634 €	761 €
2ème jour de location	162 €	194 €	383 €	459 €
Cuisine et Chambre froide	85 €	102 €	85 €	102 €
Forfait location 4 h	85 €	102 €	145 €	173 €

ENTREPRISES	Tarifs à compter du 1/01/2022			
	Commune		Hors commune	
	HT	TTC	HT	TTC
1ère manifestation	752 €	902 €	858,00 €	1 030 €
2ème jour de location à suivre	525 €	630 €	613,00 €	736 €
3ème jour de location à suivre	263 €	316 €	377,00 €	452 €
Cuisine et Chambre froide	88 €	106 €	88,00 €	106 €
Forfait location 4 h	350 €	420 €	438,00 €	526 €

COMITE D'ENTREPRISES	Tarifs à compter du 1/01/2022			
	Commune		Hors Commune	
	HT	TTC	HT	TTC
1ère location	349 €	419 €	525 €	630 €
2ème jour de location	172 €	206 €	394 €	473 €
Cuisine et Chambre froide	86 €	103 €	88 €	106 €
Forfait location 4 h	86 €	103 €	175 €	210 €

Tarifs horaires applicables à tous les locataires	Tarifs à compter du 1/01/2022	
	Commune	Hors Commune
	TTC	TTC
Régisseur avec matériel son et lumière	41 €	41 €
Assistance matérielle (tables et chaises)	21 €	21 €

Gratuité pour les manifestations organisées par les écoles et le collège (en dehors des vendredis, samedis et dimanches ; dans la limite de 2 manifestations par an).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.



La Maire,
Laetitia HAMOT

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE L'HELIANTHE

Date de transmission de l'acte : 28/12/2021

Date de réception de l'accusé de
réception : 28/12/2021

Numéro de l'acte : DE-071221-13 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 079-217900489-20211207-DE-071221-13-DE

Date de décision : 07/12/2021

Acte transmis par : Sandra PIMBERT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

